



LE RALLYE EN VILLE

Samedi 7 mars et dimanche 8 mars



Règlement

Article 1 - Le Rallye en Ville 2020 est un parcours d'énigmes à résoudre en deux heures entre les Quinconces (Départ du Rallye) et la Salle Paul Courboulay (Arrivée du Rallye).

Article 2 - Le Rallye est ouvert à 20 équipes (au maximum) de deux, trois ou quatre personnes. Dans chaque équipe il doit y avoir au moins un adulte, le capitaine, qui sera civilement responsable de son groupe.

Article 3 - La participation est gratuite.

Article 4 – Le moment du départ du Rallye est au choix des concurrents, samedi 7 mars de 14h à 17h ou dimanche 8 mars de 10h à 15h. Il suffit de venir s'inscrire au stand « Départ Rallye » des Quinconces où un carnet de route sera remis au capitaine de l'équipe ainsi qu'un badge.

Une feuille pour les réponses sera jointe au livret. Le numéro de l'équipe et l'heure de départ seront notés sur cette feuille. Elle doit être remise à l'entrée de la salle Paul Courboulay au maximum deux heures après le départ ; tout dépassement de temps sera pénalisé.

Article 5 – Les solutions seront affichées dimanche à 17h dans la salle Paul Courboulay. Les équipes ayant donné les meilleures réponses seront alors récompensées.

Article 6 - Chaque équipe devra gérer son parcours et s'orienter en fonction des questions. L'équipe doit rester groupée pendant tout le parcours. Son capitaine s'engagera sur l'honneur à respecter le règlement et à le faire respecter par ses coéquipiers. Un certain nombre de lieux de passage pourront être contrôlés par les organisateurs.